Siège départemental,
11 avenue Edouard VII, 64000 Pau
Tel : 06-85-34-15-07
Mail : snes64@bordeaux.snes.edu
Site internet: https://bordeaux.snes.edu/-Snes-Pyrenees-Atlantiques-.html

INFOS 64

SCANNE MOI

snes fsu Pyrénées Atlantiques

Pau, le 9 novembre 2026

Des annonces ministérielles insuffisantes : Poursuivons et amplifions la mobilisation. Toutes et tous en grève le mardi 17 novembre.

Le 27 octobre, le ministre de l'Éducation nationale a reçu les organisations syndicales et les fédérations de parents d'élèves pour préciser les mesures présentées la veille, et présenter le programme de travail des prochaines semaines sur certains chantiers.

Le SNES-FSU a dénoncé l'absence de mesures salariales pour l'ensemble des personnels dans les annonces gouvernementales et rappelé l'urgence de mesures de salaires et de carrière. Le ministre a renvoyé vers l'amendement porté par la députée Anne Genetet qui reprend les mesures du décret Borne qui porte sur les milieux de carrière. Il n'est pas acceptable que le gouvernement ne prenne pas l'initiative de mesures plus ambitieuses ! Cela fait un an qu'il dit vouloir s'attaquer à cette question, pour l'instant, rien n'a été fait, rien n'est prévu dans le budget 2026. **Nous voulons des annonces sur les salaires dans le budget 2027, notamment pour les enseignants en milieu de carrière.**

Le SNES-FSU a demandé des éclaircissements sur la question des créations d'emplois. Ces dernières sont évidemment préférables aux suppressions, mais leur contour doit être clarifié. **Créer des emplois ne suffit pas ! Pour recruter des enseignant-e-s à mettre sur ces postes, il faut mieux les payer.**

Concernant la diminution des effectifs par classe en seconde, il s'agit d'un dispositif qui se mettrait en place sur deux ans. Or, il y a une élection présidentielle en 2027, la poursuite de ce dispositif en 2028 n'est donc pas garantie.
De plus, 28 élèves par classe en 2de reste un seuil encore trop élevé, et il est impératif de diminuer les effectifs dans les classes, en collège, comme en lycée. Les premiers calculs du SNES-FSU laissent à penser que la création prévue de 500 emplois ne sera pas suffisante pour diminuer les effectifs à 28 dans la moitié des lycées concernés, et aucune réponse n'a été apportée à la façon d'assurer la mise en place de ce dispositif. **La mesure doit être clairement financée et il faut pouvoir changer les choses dès la rentrée 2027 !**

Sur le bâti scolaire, le gouvernement annonce 4 milliards d'euros d'ici 2030 sous forme de prêt aux collectivités territoriales. Mais il faudrait 4 milliards d'euros par an, pendant 10 ans pour assurer la rénovation thermique de l'ensemble du parc du bâti scolaire !

Pour faire céder le gouvernement, poursuivons et amplifions la mobilisation !

Un lycée n'est pas un lieu de démonstration de force ! Une intervention policière qui interroge et choque :

Communiqué :
"*Ce vendredi 6 novembre, les forces de l'ordre sont venues interpeller deux élèves de seconde à l'intérieur du lycée Saint-John-Perse.*

Nous ne commenterons pas l'enquête judiciaire en cours, cependant la communauté éducative a été profondément choquée par le spectacle de deux mineurs menottés aux yeux de tous et toutes et exfiltrés par le portail principal de notre établissement.

Nous nous interrogeons sur les motivations d'une telle démonstration de force, loin des process habituels, dans un espace dédié à l'éducation de toutes et de tous."
Les sections syndicales du lycée Saint-John-Perse (CNT, CGT educ'action, SNES,SNFOLC, SUD éducation)"

Élections Professionnelles du 3 au 10 décembre 2026 Chaque voix compte !

Les élections professionnelles du 3 au 10 décembre seront **une étape supplémentaire pour amplifier les mobilisations pour nos salaires et des moyens pour l'École publique**. La participation globale comme les scores des listes FSU seront scrutés par le gouvernement qui méprise la démocratie sociale comme il bafoue l'état de droit. Pour voter FSU, nous conseillons aux adhérent·es d'ouvrir sans plus tarder leur **espace électeur** et parallèlement de récupérer leur code de vote (la carte électorale) sur **ENSAP**. Ces deux étapes sont simples à réaliser et au besoin, les liens et les étapes à suivre sont détaillés **ici**. L'identifiant demandé est votre adresse professionnelle académique, une saisie exacte est requise pour être reconnue (avec ou sans majuscule et parfois initiale du prénom à la place du prénom).

En faisant le choix du SNES, en votant FSU, vous soutenez un syndicat indépendant, combatif et solidaire qui agit au quotidien pour les personnels et le service public d'éducation.

Être représenté·e : Vos élu·es siègent dans les instances et portent votre voix sur tous les sujets qui vous concernent.

Défendre nos métiers : Pour de meilleures conditions de travail, des carrières revalorisées et des droits respectés.

Défendre le service public d'éducation : Pour des moyens à la hauteur des besoins, une école publique émancipatrice et égalitaire.

Visites établissements : Votre section départementale à vos côtés.

Depuis la rentrée, les membres du bureau de la section départementale se rendent chaque semaine dans les établissements pour aller à la rencontre des collègues, échanger sur leurs conditions de travail, leurs préoccupations et les réalités du terrain.

Ces visites sont aussi l'occasion de faire vivre le lien syndical.

N'hésitez donc pas à venir nous rencontrer, que ce soit pour évoquer une situation particulière, nous faire part d'un besoin spécifique ou tout simplement pour faire connaissance et échanger !

Nous pouvons aussi nous déplacer dans votre établissement, à votre demande, n'hésitez pas à nous contacter !

Le syndicat, c'est avant tout un collectif : faisons-le vivre ensemble !

Mobilisations à venir :

- demain, mardi 10 novembre
Le Snes-Fsu 64 appelle à soutenir les manifestations lycéennes et étudiantes.
A l'initative de la FSU 64, appel à un rassemblement à Pau à 17h30 devant la préfecture (si refus des services de la préfecture, repli à la place royale).
Un préavis de grève est déposé du 9 au 13 novembre et renouvelé toutes les semaines.

- le mardi 17 novembre
L'intersyndicale, CGT, l'UNSA, la FSU, Solidaires, CFE-CGC et FAFP appelle les agents publics à la mobilisation et à la grève afin d'exiger une hausse immédiate de la valeur du point d'indice.

Le co-secrétariat départemental :
Sami Bouri, Virginie Lopes, Isabelle Soulé